



## DIRECTION DES GESTIONS D'ACTIFS

Département de la gestion des placements – GDAPRG

# Bilan à mi-année 2022 : la gestion d'actifs continue son engagement

## Exercice des Droits de Vote

---

La Caisse des dépôts s'est engagée à voter systématiquement lors des assemblées générales de toutes les sociétés cotées détenues en portefeuille, quelle que soit le niveau de détention, la capitalisation boursière, la zone géographique ou le type de gestion. La gestion d'actifs effectue chaque année une revue et une actualisation globale de sa politique de vote.

Avec 226 mds € d'actifs sous gestion, 97 % des investissements sont gérés en direct par des équipes internes de gérants-analystes, qui développent chacun une double approche financière et extra-financière, dans la décision d'investissement et dans le suivi ultérieur des investissements. La gestion d'actifs favorise une approche bilatérale du dialogue actionnarial avec les entreprises, c'est-à-dire en direct et sans intermédiaire. La continuité du dialogue, le suivi de la progression dans le temps long et la confidentialité des informations échangées sont cruciaux pour maintenir une influence et obtenir des résultats.

La gestion d'actifs en direct (GDA) a voté à **1123 AG** en depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit 18 614 résolutions. Accompagner faire progresser le dialogue actionnarial s'est incarné par les thèmes abordés

Le taux de contestation, qui comprend les votes contre et les abstentions ressort à 24 %. Les principaux thèmes de contestation restent inchangés. Les rémunérations et la composition du conseil cristallisent les sujets de discorde au sein des mêmes marchés que les années passées.

## Analyse thématique

---

### - Le dialogue sur les rémunérations demeure particulièrement fort

La Caisse des Dépôts, en qualité d'établissement public, se doit d'être particulièrement vigilante aux rémunérations excessives des dirigeants et applique un principe de rémunération modérée en toute circonstance. Les rémunérations cristallisent toujours la plus forte opposition avec 61 % de vote contre. La mauvaise prise en compte des enjeux RSE représente 48,8 % des votes contre les rémunérations, dont 64% en raison de l'absence de critère, 32 % en raison d'une pondération insuffisante et 4% à cause du manque de qualité et d'exigence du critère. L'autre raison majeure de vote contre est le montant excessif.

### - La Caisse des Dépôts promeut des pratiques de gouvernance exigeante en matière de diversité

Depuis 2017, la Caisse des Dépôts promeut des pratiques de gouvernance exigeante en matière de diversité. Les règles d'application se sont durcies année après année pour fixer un seuil minimum d'un tiers de femmes au conseil dans quasi l'ensemble des géographies

d'investissement du groupe. La Caisse des Dépôts s'est opposée à 23,9 % des résolutions relatives aux élections d'administrateurs, dont 41 % en raison du manque de féminisation.

Les deux autres principaux motifs d'opposition sont le manque d'indépendance du conseil et des comités spécifiques ainsi que le cumul de mandats pour certains administrateurs.

- **Cumul de mandats, un problème persistant**

Le cumul de mandat est un sujet de contestation assez récurrent. La disponibilité des administrateurs est primordiale pour assurer le bon fonctionnement du conseil. La Caisse des Dépôts, par son guide de vote, limite le nombre de mandats possible par administrateur selon les fonctions occupées aux conseils.

En 2022, GDA s'est opposé à 19 % de renouvellement ou nomination d'administrateur pour cette raison, forte augmentation par rapport à 2021 (11,2 %).

## **Résolutions externes et Say on Climate**

---

- **Résolutions externes**

GDA a voté 358 résolutions externes à caractère ESG depuis le début de l'année sur les thèmes climatiques, la biodiversité, les enjeux sociaux, les droits des actionnaires et la gouvernance des entreprises. Le taux d'approbation dépasse légèrement les 81 %.

- **Say On Climate**

En 2022, deuxième année où les actionnaires se sont prononcés sur des résolutions internes climatiques (« *Say on Climate* »). Une analyse détaillée au cas par cas de ces résolutions a ainsi été effectuée. En 2021 GDA avait souhaité encourager les émetteurs dans leur démarche, cette année GDA a affirmé ses exigences et a voté avec fermeté.

Afin de pouvoir comparer les ambitions des sociétés, entre pairs et au fil des années, GDA a étoffé sa grille d'analyse spécifique aux *Say on Climate*. Ainsi, la transparence des données, l'ambition de neutralité carbone et les actions concrètes pour y parvenir (investissements cohérents en CAPEX, recours aux mécanismes de compensation), la pertinence des cibles quantitatives de réduction des émissions de CO2 (périmètres, volumes de réduction, horizon de temps), et le suivi des engagements et des indicateurs (calendriers des progrès) ont été évalués. Par ailleurs, GDA s'est appuyé sur sa force d'engagement actionnarial pour percer la sincérité de ces ambitions climatiques et ainsi affiner son opinion.

Sur les **17 résolutions** des sociétés investies par GDA, après analyse approfondie, GDA a voté 3 fois favorablement, s'est abstenue sur 6 des résolutions et s'est opposée à 8 résolutions jugées insatisfaisantes.

Rapporté à la valeur bilan des émetteurs, seulement **1,3% des encours a reçu un vote favorable, 84,1 % d'abstention et 14,6 % de vote contre.**